

**Compte-rendu de la réunion des Référents de proximité
Disney Village
28 mai 2025**

**Début de réunion : 14 h 00
Fin de réunion : 15 h 21**

Liste des Référents de proximité :

Représentants de la Direction :

Chef d'établissement
Responsable relations sociales

1. Points d'information du Chef d'établissement

Le Chef d'établissement informe les Référents de proximité de l'installation prochaine de la Place des Artistes, lieu d'animation extérieur qui contribuera à créer une ambiance festive et animée au cœur de Disney Village.

Par ailleurs, le Disney Village va connaître au mois de juin deux événements festifs : le week-end de la [Fiesta Latina](#) (13 au 15 juin 2025) et la Fête la musique (21 juin 2025).

Le Chef d'établissement fait également le point sur les prochaines ouvertures et fermetures, en précisant que des ajustement de calendrier pourraient être actés prochainement. Les instances de représentations du personnel compétentes, puis les Cast Members concernés, en seront alors informés.

Le Chef d'établissement revient également sur le Mois de la Terre qui a été l'occasion de mettre à l'honneur l'implication des Cast Members dans la préservation de l'environnement notamment celle des équipes de cuisine du Billy Bob's Buffet.

Par ailleurs, le Chef d'établissement rappelle les mesures de sécurité renforcées prises au sein du parking Ventury 2. Les Référents de proximité suggèrent alors la mise en place d'un lecteur d'identification afin de limiter les intrusions extérieures.

Comme indiqué lors de la précédente réunion, le Chef d'établissement confirme que des réflexions sont en cours afin de réserver des places DEA pour l'ensemble des compagnons sur le parking V1, dans un souci de praticité.

Enfin, le Chef d'établissement confirme que, concernant les récentes problématiques de panne d'ascenseur, la situation est à ce jour régularisée.

2. Point sur l'actualité sociale

La Responsable Relations sociales indique qu'à partir du 1er juin 2025, le mode de calcul des cotisations sociales liées à l'utilisation du Pass en Scène évolue. Désormais, seules les entrées

effectivement utilisées seront prises en compte pour déterminer le montant des cotisations sociale. Ce changement vise à rendre le système plus équitable et personnalisé. La valorisation forfaitaire dès la première utilisation prendra fin à cette date. Chaque entrée réalisée à l'aide du Pass en scène sera ainsi valorisée 1,70€ sur le bulletin de paie du Cast Member. Sur ces 1,70€ vous ne paierez que les cotisations sociales, auxquelles s'ajoute au taux de prélèvement à la source. Ces cotisations apparaîtront le mois suivant l'utilisation du Pass en Scène. Toute visite dans les Parcs Disney doit faire l'objet d'une réservation au préalable. Qu'il s'agisse d'une entrée seule ou avec un invité, elle est considérée comme un avantage en nature, valorisé comme tel sur la fiche de paie et décomptée du quota d'entrées du Pass en Scène (point d'échange lors de la réunion et confirmé à la date d'envoi du compte-rendu).

3. Points sur les effectifs

La Responsable relations sociales a transmis les dernières données relatives aux effectifs :

	30/04/2025	30/04/2025	30/04/2025	30/04/2025	
	CDD	CDD	CDI	CDI	Grand Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
			10	17	27
AMA			7	23	30
AMN	1		30	61	92
NCA	33	24	218	264	539
TOTAL	34	24	265	365	688

	AMN	NCA	NCA	
Dont Alternants	Féminin	Féminin	Masculin	Total
Apprenti	1	2	2	5
Total	1	2	2	5

4. Echanges sur les réclamations remontées par les Référents de proximité en application de l'accord CSE selon les thématiques & sous rubriques identifiées-

Le Chef d'établissement n'a été destinataire d'aucune réclamation en vude de la réunion.

La prochaine réunion des référents de proximité aura lieu
9 juillet 2025 après-midi

Les éventuelles réclamations devront parvenir au Chef d'établissement
au plus tard le 21 juin 2025.

Chef d'Etablissement
Disney Village

